

Un budget 2023
contraint

PAGE 2

Une école
dynamique !

PAGE 2

Le port vu
par Malulo

PAGE 3

Des mammifères marins
à La Flotte

PAGE 4

ENERGIE

La sobriété, un sujet d'actualité

Ce sujet a longtemps divisé les pro et les anti éclairage nocturne. Aujourd'hui, le contexte économique international a convaincu tout le monde de l'impérieuse nécessité de réduire ses consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective. Outre les économies d'énergie et la réduction de la facture, la sobriété va - à plusieurs titres - dans le sens du maintien de la biodiversité.

En 2022, la facture d'électricité pour la commune de La Flotte a été de 160 000 € dont 70 000 € pour l'éclairage public. Une partie de celui-ci est déjà équipée en LED, génératrices de 75 à 80% d'économie. La rénovation de l'éclairage public va se poursuivre, la municipalité établit un diagnostic et étudie les types de matériel possible selon les secteurs (40 postes d'électricité).

En complément de la mise en place de LED, les 40 postes électriques seront chacun équipés en début d'année d'une horloge astronomique permettant de piloter l'éclairage à distance. Une réflexion est également en cours quant à l'extinction modulée de l'éclairage en pleine nuit, selon les secteurs. Une phase d'expérimentation sera menée courant janvier 2023, avec une extinction entre 23h et 6h. L'enjeu de sécurité des habitants sera pris en compte. La population sera ensuite invitée à exprimer son retour d'expérience.

Certains commerçants s'associent à la démarche spontanément, qu'ils en soient félicités. Il conviendra que tous les professionnels se conforment à la loi en vigueur, concernant notamment l'extinction des éclairages des vitrines la nuit. ■



À propos...

De sobriété et de vœux



L'heure est à la sobriété énergétique, dans un contexte particulièrement tendu. La Flotte a ainsi réduit la durée de ses illuminations de fêtes et réfléchi à la modulation de son éclairage public.

Alors que partout en France des communes doivent choisir, actuellement, entre cérémonies des vœux et certaines actions publiques, notre municipalité est moins contrainte par ce type de sélection. L'impact économique du tourisme,

par les recettes qu'il génère, nous permet d'aborder les prochaines échéances plus sereinement que d'autres collectivités locales.

Après deux années durant lesquelles nous avons été privés de rencontres et de cérémonies, il me semble important de proposer un temps convivial à l'ensemble des Flottaises et des Flottais, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie des vœux.

Je vous y attends donc nombreux, avec l'espoir que l'année 2023 sera enfin plus apaisée.

Jean Paul Héraudeau, votre Maire

PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Ici commence la Mer !



La liste des déchets qui terminent dans l'océan est longue, avec des conséquences extrêmement nocives pour la faune et la flore marines.

Depuis deux ans, la commission Environnement réfléchit à des actions de proximité. Dans un premier temps et par souci d'économie, un pochoir a été utilisé pour un marquage au sol peint. D'ici le printemps, bénéficiant d'un regroupement départemental d'achat, cent plaques métalliques en lave émaillée seront installées à côté des plaques d'égouts, afin de poursuivre la sensibilisation des usagers et graver le message de façon durable sur le sol... et dans les esprits. ■

FINANCES

Un budget 2023 contraint

Le projet de loi de finances 2023 est actuellement débattu au sein de notre gouvernement. Bien que tous les éléments constitutifs ne soient pas encore arrêtés, il n'en reste pas moins certain que les collectivités territoriales subissent l'effet ciseaux des dépenses croissantes et des recettes stables voire dégressives, notamment celles découlant des dotations de l'Etat dont il est à ce jour impossible de s'assurer d'une quelconque compensation (Dotation Globale de Fonctionnement (-9 % en 2 ans), suppression de la Taxe d'Habitation et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises...).

Pour La Flotte, la municipalité n'envisage pas, tant que faire se peut, d'augmenter l'imposition de tous les ménages, eux-mêmes déjà confrontés à la flambée des prix et de l'électricité. En revanche, elle a adopté en octobre dernier un taux de taxe d'aménagement 2023 qui varie selon la zone où se trouve la construction.



Aussi, afin de pallier la hausse inéluctable de certaines dépenses, comme l'énergie dont le coût sera multiplié par trois en 2023, représentant ainsi des dépenses prévisionnelles à hauteur de 500 000 € pour La Flotte, les élus vont devoir travailler d'arrache-pied pour prioriser les nombreux projets en faveur des administrés, permanents ou non, réduire les dépenses de fonctionnement (le processus a déjà débuté fin 2022), ou encore mobiliser tous les leviers possibles d'aide au financement (subventions, fonds de concours, primes...).

L'adoption anticipée de la Nomenclature M57 par la Commune sera l'occasion de rédiger un règlement budgétaire et financier, de dépoussiérer l'état de son inventaire et surtout de mettre en place un plan pluriannuel d'investissements. Le budget 2023 sera présenté à l'assemblée au mois de février 2023. ■

CHASSE

Détenteur d'arme(s) ? Créez votre compte SIA

Depuis le 8 février dernier, le Système d'Information sur les Armes (SIA) est la nouvelle application de gestion des armes déployée par le Ministère de l'Intérieur. Pour détenir une arme, vous devez vous créer un compte personnel. Obligatoire pour acheter, vendre ou réparer une arme, il vous permet d'effectuer les démarches depuis chez vous. Celles-ci sont ainsi dématérialisées, mais aussi simplifiées puisque la délivrance d'une autorisation globale d'armes est valable cinq ans. L'autre avantage important



est la sécurisation qu'offre l'application SIA avec une traçabilité des armes en temps réel, des contrôles automatisés et une interconnexion avec les systèmes d'information des fédérations de chasse, tir, ball-trap, ski-biathlon.

Au 1^{er} juillet 2023, il sera trop tard pour conserver vos droits à détenir vos armes. Créer son compte sur le site : <https://sia.interieur.gouv.fr> est simple et le

système vous attribue un numéro SIA, personnel, qui vous suivra tout au long de votre vie de détenteur d'armes. ■

DEFENSEUR DES DROITS

Stop aux discriminations liées à l'âge !

Des différences de traitement envers les personnes âgées peuvent constituer des discriminations, interdites par la loi et sévèrement punies par le code pénal. Que ce soit pour se soigner, pour avoir accès à des services publics ou privés, pour se loger, ou encore pour participer à la vie collective et citoyenne, le droit des personnes âgées doit être respecté. Le Défenseur des droits peut agir et aider les personnes âgées, en cas de discrimination ou de difficulté d'accès aux droits. ■

CONTACT

**Vous êtes victime ou témoin de discriminations ?
Vous vous interrogez sur vos droits ?**

- Contactez gratuitement le Défenseur des droits par téléphone au **09 69 39 00 00**
- Par courrier gratuit, sans affranchissement :
**Défenseur des droits - Libre réponse
71120 - 75342 Paris Cedex 07**
- Ou sur : **defenseurdesdroits.fr**

ÉDUCATION

Une école dynamique !

Pièce de théâtre au Fort La Prée, sorties avec la Maison du Platin, animations sportives avec les autres écoles de l'île de Ré grâce à l'Usep, animations naturalistes avec la LPO et les écogardes de la CdC, classe de voile, spectacles à La Maline (au moins deux dans l'année), sensibilisation à la lecture avec la bibliothèque de La Flotte, les élèves de l'école élémentaire de La Flotte sont gâtés, comme nous l'explique Olivier Friloux, son directeur.

L'opération « L'orchestre à l'école » repart pour un cycle, avec deux nouveaux artistes rétais. Une fresque va être peinte par les élèves, accompagnés par l'artiste-peintre Patrick Plattier, sur le nouveau mur séparant les cours des écoles maternelle et élémentaire.

Deux projets de classe transplantée (2 jours/1 nuit) sont prévus : au Puy du Fou (Histoire - CE2) et à Nantes (Géographie - CM1/CM2).

Côté investissements de la commune, une « classe mobile informatique », composée de quinze ordinateurs portables, se déplacera dans les classes, à la demande des enseignants. Elle complète les anciens ordinateurs. Le gymnase est désormais équipé de panneaux de basket. Le projet d'aménagement de la cour - végétalisation & aire de jeux - a été réfléchi conjointement par la municipalité avec les enseignants.

L'APE, qui s'est dotée d'un nouveau bureau, propose des animations toute l'année. ■



La course Usep a rassemblé 400 écoliers rétais.

ENVIRONNEMENT

Le verger municipal planté



Après avoir nettoyé la parcelle, une trentaine d'arbres fruitiers a été plantée sur le terrain communal situé au coin de la rue du Peux Bodin et de la rue des Bois. Priorité a été donnée aux espèces se développant généreusement dans notre région : amandiers, noisetiers, abricotiers, cerisiers, kakis. L'aménagement paysager, réalisé par le pépiniériste-paysagiste Robin, sera terminé cette fin d'année 2022.

Le projet s'inscrit dans le cadre de la volonté de la municipalité de revégétaliser la commune, en y associant les enfants. Le nom de l'arbre sera inscrit en français et en latin. Des pictogrammes pédagogiques indiqueront les périodes de floraison et de fructification de chaque espèce. L'objectif affiché est que le site soit partagé par tous et que la cueillette bénéficie à chacun, dans le respect du concept initial.

Les prénoms des enfants nés depuis 2020 figureront sur le panneau situé à l'entrée du verger. Pour cette création, ce sont vingt-et-une familles qui ont répondu positivement. ■

ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS

Le port vu par Malulo

La mairie a demandé à l'illustrateur rochelais Malulo de créer en exclusivité pour La Flotte, une affiche représentant le port. Cet artiste, qui a déjà œuvré pour la Coopérative Uniré et ses petites pommes de terre AOP, la maison Gillardeau, Criollos chocolatier, les 50 ans du Grand Pavois, le festival EVEM, la Yole de Chris, la Crème Nivéa et qui est apparu dans l'émission Echappées Belles consacrée à notre région, a accepté de se pencher avec humour sur notre village. Un exemplaire de cette création originale est remis aux nouvelles familles ayant choisi notre commune comme lieu de résidence, ainsi qu'aux mariés. Cette affiche, gaie et colorée, est une ode à tout ce qui fait le plaisir de vivre dans notre village.

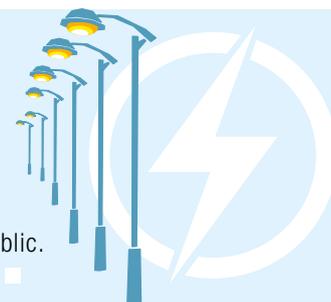


Que l'artiste soit remercié pour cette jolie mise en valeur du port. ■

LE CHIFFRE

160 K€

C'est le montant de la facture d'électricité de la commune en 2022, dont 70 K€ pour l'éclairage public. On parle du triplement de ce montant pour 2023. ■



QUOI DE NEUF A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ?

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Rejoignez le Comité consultatif citoyen !

Le CCC se compose de vingt-cinq citoyens des dix communes, tirés au sort et s'engageant sur deux ans. L'objectif : construire des projets durables en adéquation avec les enjeux locaux. En 2022, le CCC a coconstruit le Schéma de développement durable 2023/2030 de notre Communauté de Communes. Ce document stratégique liste des actions concrètes en termes de protection de nos patrimoines, d'accélération de la transition énergétique ou de réduction des déchets, à mettre en œuvre pour un développement harmonieux et raisonné de notre territoire insulaire.

En 2023, le collège des citoyens va être renouvelé. Candidatez jusqu'au 31 janvier sur www.cdcdere.fr

MOBILITÉ

RespiRé à la demande !

RespiRé à la demande est un service de proximité proposé par le Département de la Charente-Maritime et la Communauté de Communes de l'Île de Ré, gratuit, idéal pour aller faire vos courses, vous rendre à un rendez-vous médical ou administratif...

Ce service, ouvert à tous, vous permet d'être pris en charge à domicile et déposé à l'un des 28 arrêts proposés sur les 10 communes de l'île. Le retour s'effectue depuis un des arrêts identifiés vers votre adresse de départ.

Un N° 05 46 09 20 15, un appel et RespiRé vient vous chercher !

ARTISANAT

Permanences de la CMA

La Chambre des Métiers et de l'Artisanat propose une permanence à la CdC* le premier mercredi de chaque mois, entre 9h et 12h30.

*8 place de La République à Saint-Martin de Ré.

Prendre rendez-vous auprès de **Kylian Nouzille**, au 06 73 27 60 61 ou k.nouzille@cm-larochelle.fr

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Un radar tourelle



L'Etat a installé courant décembre un radar tourelle à La Flotte, à l'angle de la RD et de la rue de La Grainetière. La vitesse est limitée à 70 km/h sur cette portion de route. ■

FAUNE MARINE

Observation des mammifères marins à La Flotte



Groupe de grands-dauphins dans le pertuis Breton, devant La Flotte.

Dans le cadre de la convention liant l'association à la commune de La Flotte, Ré Nature Environnement a remis au Maire son rapport 2021 sur l'observation des espaces naturels marins de La Flotte. Depuis sa création, Ré Nature Environnement compte parmi ses adhérents deux membres du réseau national d'échouages (R.N.E.) piloté par l'Observatoire Pélagis. Pour agrandir son territoire d'observation en mer, l'association s'est dotée du premier navire naturaliste de l'île de Ré, baptisé « La Janthine ». Il mouille dans le port de La Flotte et est piloté par Gregory Ziebac et Jean-Roch Meslin, qui constituent l'équipage mammifères marins de Ré Nature Environnement.

Les tortues et mammifères marins sont des espèces protégées. Durant l'hiver 2008, le rivage de la commune de La Flotte a hébergé pendant quelques mois un énigmatique grand dauphin solitaire. Il fréquentait assidûment l'espace entre les bouées de mouillage du port et la pointe des Barres. Depuis, c'est la saison estivale 2021 qui s'est terminée par la visite d'un groupe de grands dauphins, devant le port de La Flotte.

En début d'année 2023, sera envoyé le rapport 2022, qui sera bien documenté du fait d'une actualité très riche du point de vue des mammifères marins. Plusieurs groupes ont été observés en 2022, ainsi que le retour de Randy, un grand dauphin qui vient sur nos côtes depuis une douzaine d'années, notamment dans les eaux marines de La Flotte. Mieux connaître les grands dauphins des pertuis pour ne pas en faire une attraction touristique, mais des composantes du patrimoine naturel marin, et les protéger, tels sont les objectifs de Gregory Ziebac et Jean-Roch Meslin.

Les rapports 2021 et 2022 sur les espaces naturels terrestres de La Flotte seront aussi prochainement envoyés au Maire.

EN BREF

Un marché de fin d'année : co-organisé par l'UCAF et la Commune, samedi 31 décembre 2022 de 15h à 17h : maquillage et sculptures sur ballons seront proposés aux enfants.

Jusqu'au 31 janvier 2023, la photographe Ségolène Troussel propose à la Bibliothèque de La Flotte sa nouvelle exposition intitulée « L'île aux enfants » mettant en valeur des familles et paysages rétais.

Une charte de permis de revégétaliser l'espace public sera mise en place dans le courant du premier trimestre 2023, après un travail réalisé par la Commission Environnement Cadre de Vie. Elle comporte notamment la liste des végétaux recommandés et disqualifie certaines espèces invasives. L'objectif est de revégétaliser les espaces publics dans un effort de décarbo-

nation, d'apport de fraîcheur, de préservation de la biodiversité, avec des pratiques encadrées.

Les habitants de La Flotte âgés de plus de 80 ans se verront remettre à domicile, début février, par les membres du CCAS un kit «info secours». Ce dernier comprend un autocollant à coller sur le réfrigérateur indiquant la présence d'une fiche info-secours placée dans une pochette à l'intérieur de celui-ci. Toutes les informations personnelles utiles à l'intervention des secours (coordonnées du médecin traitant, celles d'un proche à informer) y figurent ainsi qu'une fiche récapitulative des données médicales destinées aux pompiers, SAMU, médecins.

Les habitants de La Flotte de plus de 65 ans recevront fin mars l'invitation pour le « Thé dansant » organisé samedi 29 avril prochain, à partir de 15h.

AMÉNAGEMENT ET VOIRIE

Les travaux en cours et à venir



La raquette de retournement rue de La Serpent.

Rue de la Maladrerie : commencés en octobre, les travaux des réseaux (195 K€ HT supportés par Eau 17) et Voiries et Revêtements Divers (VRD) - revêtement (240 K€ TTC par la Mairie) s'achèvent en cette fin d'année. L'aménagement est en rue partagée, avec des espaces verts (23 K€ TTC - Mairie) tout le long. Une raquette de retournement a été aménagée au bout de la rue de La Serpent, ainsi que quelques places de stationnement. Des arbres ont été plantés.

Reprise du pavage du Port : Les travaux commenceront le 9 janvier 2023 et devraient durer 15 jours, financés par le Département et réalisés par l'entreprise Colas. La circulation sera interdite aux VL et PL entre la rue du Général de Gaulle et le Quai de Sénac,

un passage piétonnier sera délimité de chaque côté de la chaussée.

Contre-allées du Mail de Phillipsburg : réfection des réseaux (685 K€ HT supportés par Eau 17) à partir de janvier 2023 et revêtement de chaussée (Mairie), ainsi que deux traverses de RD : Eau17 va la creuser à deux endroits, afin d'y faire des branchements eaux usées et eaux pluviales, ce qui va perturber momentanément le trafic.

Prolongement de la piste cyclable venant de Saint-Martin jusqu'au cours Chauffour. La municipalité envisage ensuite une voie partagée jusqu'au port. Travaux entre février et avril 2023.

Aménagement du carrefour rue des Bois/chemin des Ardilliers à La Croix-Michaud : début de travaux en janvier 2023. Réaménagement des trottoirs et plantations d'arbres.

L'école de voile va être aménagée afin d'être accessible aux personnes à mobilité réduite, courant 2023.

Une végétalisation est prévue cours Félix Faure, avec une couverture végétale au pied des arbres.

CARNET

Du 2 septembre 2022 au 11 décembre 2022

NAISSANCES

Léonie AOUACH 02 septembre
Taëly PRUDHON 06 septembre
Enael TOURE 22 septembre
Léo ROBIC 16 octobre
Lilou BOURDEJEAU 26 novembre

DÈCÈS

Roger MILLIER 02 septembre
Patricia CHEVALIER 05 octobre
Martine MILLERET née MOREAU 13 octobre
Stéphane BOUSSQUET 15 octobre
Denise PILLARD née MERCIER 25 octobre
Françoise DECULTIEU 03 novembre
Anne-Marie RUIZ née MARAIS 12 novembre
Georges MOREL 18 novembre
Jean-Loup CABANAS 25 novembre
Ginette HELIN née PETIT 30 novembre
Colette MERCIER née BOISSET 11 décembre

Lettre d'information du Maire de La Flotte

Directeur de la Publication : Jean Paul Héraudeau - Rédaction : Mairie - Maquette & mise en page : Valérie Le Louer - Impression : Imprimerie Rochelaise - Dépôt légal : n° ISSN 2802-9410 - Edition : 3200 exemplaires - Distribution en boîtes à lettres

Votre journal est imprimé sur du papier écologique sans chlore et issu de forêts gérées durablement, avec des encres végétales, les déchets sont recyclés. Le logo Imprim'Vert et la certification PEFC de notre imprimeur le garantissent.



10-31-1240